

Article du Nouvelliste du 4 septembre 2015 « Nouvelles étapes contre la ligne à haute tension. Grône : Mamans et opposants à la ligne continuent de se mobiliser »

Prise de position de Swissgrid

Pour faire suite à l'article publié le 4 septembre 2015 dans le journal « Le Nouvelliste » intitulé « Nouvelles étapes contre la ligne à haute tension. Grône : Mamans et opposants à la ligne continuent de se mobiliser », Swissgrid prend position comme suit :

- Swissgrid comprend les craintes des mamans et des habitants de la commune de Grône et tient à les rassurer : la future ligne respectera toutes les valeurs-limites définies par les autorités en matière de champs magnétiques.
- L'axe de future ligne sera à 101 m du bâtiment du cycle d'orientation de Grône le plus proche, à savoir la salle de gymnastique. La limite du 1 microTesla sera à plus de 70 m et celle du 0,3 microTesla, recommandée par l'OMS à ne pas dépasser pour des enfants en bas âge, est à plus de 30 m du bâtiment le plus proche.
- Les établissements scolaires de la commune de Grône ne seront pas affectés par le champ magnétique de la future ligne Chamoson-Chippis. Les parents peuvent y envoyer leurs enfants en toute sécurité.
- Il faut rappeler que la Suisse a des normes bien plus sévères que les pays qui nous entourent.
- Les nouvelles lignes ne peuvent être construites qu'hors des zones habitées. La nouvelle ligne évitera toutes les zones d'habitations en passant bien en amont des villages sur le coteau.
- Swissgrid effectuera des mesures sur la future ligne de manière régulière et en toute transparence.